

Prévention du risque suicidaire en établissement

Feuille de route nationale

« améliorer la sécurité des patients et des résidents »

Caroline Bizet
 Cheffe de projet qualité et sécurité de soins au bureau qualité, parcours, usagers
 Direction Générale de l'Offre de Soins



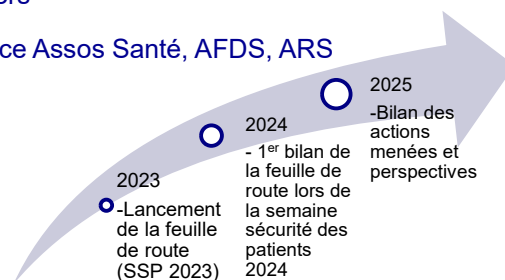
1

Objectif de la feuille de route

Développer la culture sécurité dans le système de santé en associant les usagers et les professionnels de santé, pour permettre une réduction des événements indésirables **évitables**.

Gouvernance, déploiement

- Pilotage DGOS
- COPIL : institutions, agences, professionnels, usagers
- Coordonnateurs : DGOS, DGS, HAS, FORAP, France Assos Santé, AFDS, ARS

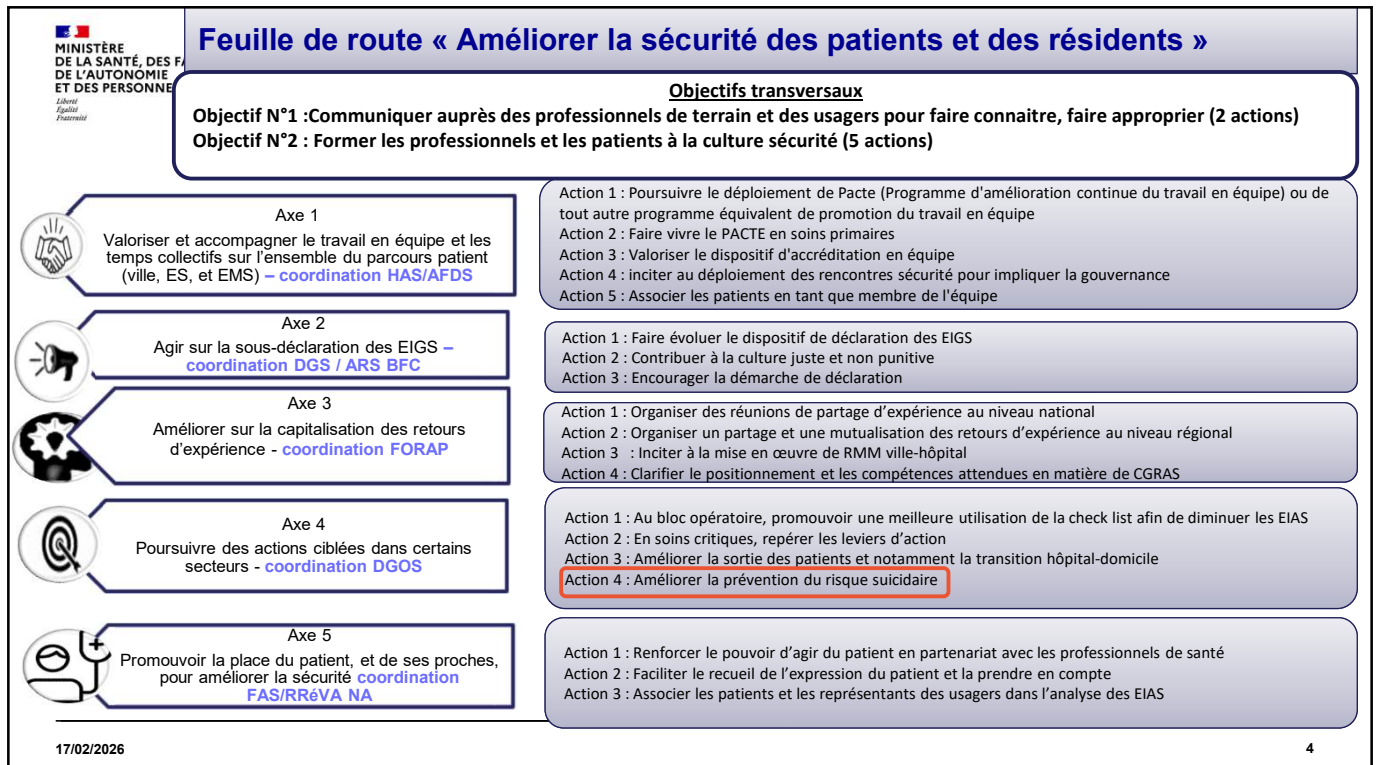


2

Le « Cahier des charges » de la feuille de route

- ✓ Fixer des orientations prioritaires à 3 ans et pour la suite
- ✓ Impacter l'ensemble du parcours de soins :
 - Tous les professionnels, tous les patients/résidents, les interfaces
 - En établissement, en médico-social et en ville
- ✓ Mobiliser l'ensemble des niveaux d'intervention :
 - National, régional, local
- ✓ Renforcer la cohérence entre les différents intervenants :
 - « Aligner » les dispositifs existants (certification HAS, accréditation, obligation de signalement des EIGS, etc.) pour une meilleure efficacité
 - Privilégier la « subsidiarité » (ne pas ajouter aux dispositifs existants)
- ✓ Avancer sur des actions pragmatiques et réalistes
 - 2 objectifs transversaux, 5 axes de travail, 26 actions

3







4

MINISTÈRE
DE LA SANTÉ, DES FAMILLES,
DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale de l'offre de soins

Action 4 | Améliorer la prévention du risque suicidaire

	Aider les établissements à sécuriser l'environnement (immobilier et mobilier) en proposant une grille d'évaluation qui permettrait de mettre en place un plan de sécurisation de l'établissement	DGOS, membres du GT
	Procéder à un repérage (y compris en MCO) du risque suicidaire et outiller les professionnels pour aider, une fois le risque dépisté, à orienter, évaluer, suivre et, le cas échéant, prendre en charge les patients à risque	DGOS; DGS partenaires (GEPS, ANFH, Pôle national du 3114, etc.)
	Promouvoir des interventions post gestes suicidaires (tentative de suicide ou suicide abouti) -Rendre le patient co-acteur de sa prise en charge après un premier geste suicidaire par le biais d' <u>un plan personnalisé de prévention du risque suicidaire</u> et son inscription systématique dans le dispositif de recontact des personnes ayant fait une tentative de suicide, <u>VigilanS</u> ; -Etablir dans chaque établissement un <u>plan de postvention collective</u> et des critères de déclenchement de ce plan	DGS Partenaires (GEPS, Mission nationale d'appui Vigilans, Papageno,...)
	Sensibiliser et outiller les professionnels de santé à la déclaration systématique des gestes suicidaires (en particulier les tentatives de suicide) et les aider à les analyser de façon non culpabilisante	FORAP

5

5

MINISTÈRE
DE LA SANTÉ, DES FAMILLES,
DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bilan de la feuille de route 2023-2025

Les bases d'une dynamique structurée et partagée

- Une **dynamique nationale initiée** autour de la sécurité des soins
- Une **mobilisation coordonnée** : Ministère, ARS, HAS, FORAP, associations de patients, établissements, professionnels
- Des **outils concrets** diffusés à large échelle pour les équipes de terrain
- Une **culture de sécurité qui progresse**, avec des avancées dans la transparence et le partage d'expérience
- Une **implication croissante des patients et de leurs proches** comme co-acteurs de leur sécurité

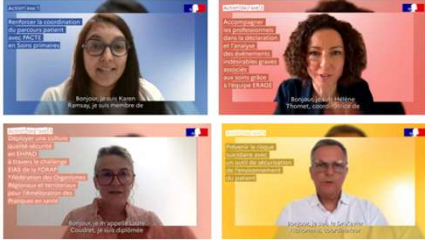
17/02/2026

6

6

Bilan de la feuille de route 2023-2025

Les supports de valorisation des actions



Diffusion de **5 vidéos capsules** pour mettre en avant une action phare de chaque axe (diffusées pendant la SSP 2025 et mises en ligne)

Diffusion de **6 fiches de synthèse** par axe reprenant le résumé des actions, les livrables produits et les suites à donner.



SÉCURITÉ DES PATIENTS ET DES RÉSIDENTS : BILAN DE LA FEUILLE DE ROUTE 2023-2025



5 AXES PRIORITAIRES

- Axe 1 | communiquer auprès des professionnels de terrain et des usagers
- Axe 2 | encourager les déclarations d'événements indésirables graves (EIGs) associés aux soins
- Axe 3 | capitaliser sur les retours d'expérience
- Axe 4 | poursuivre des actions ciblées pour certaines thématiques
- Axe 5 | promouvoir le rôle des patients et de leurs proches

ET 2 OBJECTIFS TRANSVERSES

- communiquer auprès des professionnels de santé, des usagers et des patients
- former les professionnels et les patients à la culture de sécurité



EN 3 ANS, DES RÉSULTATS :

- Une réelle dynamique nationale initiée autour de la sécurité des soins
- Des outils concrets diffusés à large échelle pour sensibiliser les soignants et les soignés
- Une culture de sécurité qui progresse, avec des avancées dans la transparence et le partage d'expérience
- Une implication croissante des patients et de leurs proches comme co-acteurs de leur sécurité



www.sante.gouv.fr

Grille d'auto-évaluation « Sécurisation de l'environnement de soins en établissement »

Objectif : outiller concrètement les équipes pour mettre en place un plan de sécurisation

- **Inspiré** de l'outil pionnier utilisé dans les hôpitaux des vétérans américains
Mental Health Environment of Care Checklist (MHEOCC) - VHA National Center for Patient Safety
 → identification et sécurisation des risques environnementaux liés au suicide (mobilier et immobilier)
- **Adapté par un groupe national** animé par la DGOS (composé du GEPS; HAS; DGS; ARS; FORAP; conf PCME CHS et experts de terrain)
 → recueil des expériences de terrain, tests en établissements (psychiatrie, gériatrie, équipes gestion des risques, directeurs)
 → relecture par des experts immobiliers de l'ANAP (responsables travaux en établissement)
- **Construit à partir de retours d'expérience d'établissements** confrontés à des passages à l'acte (base national EIGS).
 → analyse des environnements et des moyens létaux utilisés.
- **Intégré dans la dynamique nationale** de prévention du suicide (stratégie DGS, certification HAS V2025)

Grille d'auto-évaluation « Sécurisation de l'environnement de soins en établissement »

Objectif : outiller concrètement les équipes pour mettre en place un plan de sécurisation

L'outil

- Grille pratique et opérationnelle d'auto-évaluation
- Périmètre : environnement matériel (locaux, mobilier) par type de pièces (chambres, salles de bain, couloirs, salles de soins, espaces communs...)
- Sert à identifier les points à risque et à favoriser le dialogue entre soignants, qualité et direction (travaux)

Impacts attendus

- Diffusion large auprès des établissements de santé et structures médico-sociales
- Appropriation par les équipes psychiatriques, mais aussi en gériatrie; en MCO...
- Base commune pour la formation et les audits internes
- Contribution à une culture partagée de prévention du suicide

Grille d'auto-évaluation « Sécurisation de l'environnement de soins en établissement »

Objectif : outiller concrètement les équipes pour mettre en place un plan de sécurisation

Utilisation par les équipes

Outil rempli lors d'audits internes (psychiatrie, gériatrie, urgences...)

Réalisé en pluriprofessionnel (qualité + équipe de soins + direction) pour croiser les regards

Permet d'identifier immédiatement les zones ou situations à risque

Actions déclenchées

Modification ou sécurisation du mobilier et des locaux

Ajustement des procédures internes (ex. surveillance, protocoles)

Élaboration de plans personnalisés de sécurité pour les patients à risque

Exemple

Dans un établissement pilote, l'audit a révélé des risques liés à l'architecture des chambres → actions correctives immédiates (sécurisation des points d'accroche, adaptation du mobilier).

Grille d'auto-évaluation « Sécurisation de l'environnement de soins en établissement »

Objectif : outiller concrètement les équipes pour mettre en place un plan de sécurisation



Grille de sécurisation prévention du risque suicidaire - Pièce Chambre

* Obligatoire

Section - Sols

À noter : Incontournable (●) Recommandé (●) Excellence (●)

5. Chauffage, ventilation et climatisation au sol *

Les bouches d'aération des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation montées au sol ont-elles été enlevées ou sont-elles coffrées de manière adéquate avec des vis inviolables et un coffrage ne permettant pas une ligature?

Pour consulter les attendus pour cette question, cliquez ici : https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/guide_d_accompagnement_au_remplissage_de_la_check_list_-_chambre.pdf?page=2

Fait
 Pas fait
 Non applicable

Précédent **Suivant**

*Audit à réaliser
par pièce*

Section - SOLS

À noter : Incontournable (●) Recommandé (●) Excellence (●)

5. Chauffage, ventilation et climatisation au sol ●

Question(s) :

Les bouches d'aération des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation montées au sol ont-elles été enlevées ou sont-elles coffrées de manière adéquate avec des vis inviolables et un coffrage ne permettant pas une ligature?

Attendus de l'item :

Les événements de chauffage, de ventilation et de climatisation montés au sol ne doivent pas être utilisés. Il ne doit pas y avoir d'équipements de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC) exposés et accessibles tels que des ventilateurs, des radiateurs, des convecteurs ou des radiateurs à tubes à ailettes montés au sol. Notez que ces événements peuvent être utilisés comme une arme et comme point d'attache pour une ligature. Jusqu'à ce qu'ils puissent être enlevés, le risque doit être atténué et cette atténuation doit être notée dans la fiche de suivi.

Prochaines étapes :

- Diffusion de la grille d'auto-évaluation sur le site internet du ministère
[Lien : Prévenir le risque suicidaire en établissement](#)
- Démarche ouverte aux établissements volontaires souhaitant partager leur retour d'expérience sur l'outil (tous secteurs)
- Compilation et diffusion des bonnes pratiques
- Révision périodique au regard de l'analyse des EIGS déclarés en lien avec les ARS